ai suoi marinari. A mare il suo posto era sul casseretto. « Il suo potere si estende su tutti gli ufficiali e marinari, che deve così ben disciplinare che, guardandoli, essi sappiano che cosa ha in mente; ed è perciò che egli ha il fischio al cui suono tutti si voltan verso di lui per eseguirne i comandi. » Era però subordinato al luogotenente, ed aveva a secondo il contre-maître; ed ambedue facevano guardia alternata; al di sotto d'entrambi c'erano i quartier-maîtres, corrispondenti ai secondi nocchieri d'oggidì.

Il pilota era consigliere del capitano in tuttociò che riguardava la direzione della nave ed i calcoli astronomici. Infine, riferirò quanto il mio autore dice riguardo ai marinari francesi del suo tempo, e questo colle sue precise parole com' ho praticato finqui, pur lasciandole nella sua lingua.

« Il ne sera pas hors de propos en ce chapître d'adviser nos matelots français de la réputation dans laquelle ils sont dans les autres nations. Je leur dirai donc que tous avouent qu'ils sont bons soldats, hardis jusqu'à la témérité, bons mariniers, intelligents pour bastir et se servir de la carte marine, tirer les plans des lieux où ils vont, prendre hauteur, et user avec dextérité de toutes sortes d'instruments, autant ou plus qu'aucune autre nation; gens qui supportent très-bien la fatigue, lors qu'ils n'ont rien; qui ne se troublent dans les tempêtes, manœuvrent avec beaucoup de promptitude, entreprennent hardiment et exécutent heureusement de grands voyages, quoique souvent pas un de l'équipage n'y ait été, se fiant sur leurs cartes et industrie, et ont sans doute d'aussi bonnes conditions qu'aucuns autres, chacun étant propre à tout.

« On leur objecte toutefois de grands vices; savoir qu'il semble qu'ils laissent leur âme et leur conscience sur terre, n'y ayant sur terre rien de plus doux qu'un matelot, et rien de plus impie sur mer, que quelques brouillons, qui parfois se retrouvent parmi eux, tant sont grands leurs blasphèmes, jurements et fréquents les larcins dont ils se vollent les uns les autres. Qu'ils sont ivrognes et gourmands, en sorte qu'ils n'usent d'aucune prévoyance et consomment en moins de rien les rafraîchissements qui leurs étaient donnés pour s'en servir en leurs infirmités et autres